

UNE TENTATIVE D'EXPLICATION DE PARTICULARITÉS TYPOLOGIQUES DE LA NÉGATION EN MANDINGUE

par Denis CREISSELS

I. INTRODUCTION

Il est facile de constater qu'en ce qui concerne les manifestations morphosyntaxiques de la négation, une situation particulièrement banale, attestée (même si ce n'est pas toujours de façon exclusive) par un nombre considérable de langues appartenant à des familles variées situées un peu partout dans le monde est celle où la phrase négative se réalise par la simple adjonction d'un morphème de négation à la phrase positive correspondante. Dans la famille mandé, cette situation peut être illustrée avec la morphème de négation **mú** du sosso (langue extérieure à l'ensemble dialectal mandingue, mais dont la parenté avec le mandingue est néanmoins relativement proche) – ex. (1) et (2).

- | | | |
|------|-------------------|---------------------------------|
| (1a) | à wálí: fólóχì | Il a commencé le travail |
| (1b) | à mú wálí: fólóχì | Il n'a pas commencé le travail |
| (2a) | à wálí: fólómà | Il commencera le travail |
| (2b) | à mú wálí: fólómà | Il ne commencera pas le travail |

Cette organisation est toutefois loin d'être la seule possible. Un autre cas relativement fréquent est celui où la négation s'exprime pas des modifications des formes verbales dans lesquelles il n'est pas possible d'isoler un morphème de négation s'ajoutant à ce qui autrement serait une forme verbale positive.

Ce qu'il y a de typologiquement exceptionnel dans la situation du mandingue (qui se retrouve à des degrés divers dans d'autres langues de la famille mandé), c'est la possibilité d'isoler des morphèmes véhiculant le sens de négation qui, au lieu de s'ajouter (comme c'est banalement le cas) à ce qui serait autrement une phrase positive, commutent le plus souvent avec des morphèmes non vides propres aux phrases positives, comme dans les exemples bambara (3) (qui illustre la commutation entre **jé** et **má**) et (4) (qui illustre la commutation entre **bé** et **té**).

- | | | |
|------|-------------------------------------|--------------------------|
| (3a) | à jé jírí tìgè | Il a coupé un arbre |
| (3b) | à má jírí tìgè | Il n'a pas coupé d'arbre |

- | | | |
|------|-------------------------------------|-------------------------|
| (4a) | à bé jírí tìgè | Il coupe un arbre |
| (4b) | à té jírí tìgè | Il ne coupe pas d'arbre |

Dans certains cas, il n'y a pas à proprement parler commutation, mais seulement (ce qui revient toutefois au même pour notre propos) une relation d'exclusion mutuelle entre un morphème de négation et un morphème non vide qui apparaît nécessairement dans les phrases positives correspondantes, comme le suffixe **-rá** qui apparaît à l'accompli intransitif en bambara – ex. (5).

- | | | |
|------|-----------------------------------|----------------------|
| (5a) | sékù kàsi-rá | Sékou a pleuré |
| (5b) | sékù má kàsi | Sékou n'a pas pleuré |

En règle générale, dans les parlers mandingues, l'impératif est le seul cas où la phrase négative se caractérise par un morphème supplémentaire par rapport à la phrase positive correspondante – ex. (6).

- | | | |
|------|--------------------------------------|-----------------------|
| (6a) | jírí tìgè | Coupe un arbre! |
| (6b) | káná 'jírí tìgè | Ne coupe pas d'arbre! |

En plus des valeurs positif / négatif par lesquelles ils s'opposent deux à deux, les morphèmes dont la commutation marque les phrases comme positives ou négatives véhiculent des valeurs de type aspectuel et modal, comme l'illustrent les exemples koyaga (7) (accompli: commutation **wa** / **ma**), (8) (inaccompli: commutation **we** / **tè**) et (9) (projectif: commutation **ja** / **ka**).

- | | | |
|------|-------------------|--------------------|
| (7a) | a wa tya | il est parti |
| (7b) | a ma tya | il n'est pas parti |
| (8a) | a we tyala | il part |
| (8b) | a tè tyala | il ne part pas |
| (9a) | a ja tya | qu'il parte |
| (9b) | a ka tya | qu'il ne parte pas |

Ce type d'organisation ne se rencontre pas exclusivement dans les parlers mandingues. Mais il est beaucoup plus répandu dans les parlers mandingues que dans le reste de la famille mandé. Même dans des langues mandé apparentées de près au manding, comme le soaso (cf. ex. (1) ci-dessus), on trouve une organisation morphosyntaxique de la négation beaucoup plus conforme à ce qui apparaît typologiquement comme la norme. Il est donc intéressant d'essayer d'expliquer cette situation exceptionnelle des parlers mandingues comme le résultat d'évolutions à partir d'un état de langue où l'expression de la négation ne présentait pas de telles particularités.

Dans cette perspective, une première remarque à faire est que, d'un parler à l'autre, les morphèmes de négation des parlers mandingues présentent beaucoup moins de variété que les morphèmes positifs auxquels ils s'opposent. Les seuls morphèmes négatifs propres à certains parlers seulement semblent être les morphèmes négatifs de l'aspect habituel que l'on rencontre dans les parlers occidentaux (**buka** en mandinka de Gambie, **mee** en xasonka). Pour le reste, les morphèmes négatifs des parlers mandingues sont réductibles aux trois types suivants¹:

¹ L'usage de majuscules signale la représentation conventionnelle d'un ensemble de formes qui peuvent varier d'un parler à l'autre mais qui présentent entre elles suffisamment de ressemblance pour qu'on puisse admettre qu'elles sont issues d'un même étymon; cette représentation n'a toutefois pas la prétention d'être

- (N)TE marque de négation des phrases non verbales d'identification et de situation, ainsi que des phrases verbales à valeur aspectuelle d'inaccompli
- MA(N) marque de négation des phrases verbales à valeur aspectuelle d'accompli ou de statif
- KA(NA) marque de négation des phrases verbales à valeur de projectif²

Par contre, les morphèmes positifs auxquels s'oppose chacun de ces morphèmes négatifs varient beaucoup, surtout en ce qui concerne MA(N) et KA(NA).

Une deuxième remarque importante est que le cas du morphème négatif (N)TE peut être dissocié des deux autres au sens où ce morphème apparaît comme le correspondant négatif de morphèmes (rattachables à un type BE ou à un type JE selon les parlars) qui constituent à eux seuls le noyau prédicatif d'unités phrastiques dont tous les autres termes sont des constituants nominaux, comme bé dans l'exemple bambara (10).

- (10a) sékù bé bàmàkó Sékou est à Bamako
 (10b) sékù té bàmàkó Sékou n'est pas à Bamako

Par contre, MA(N) et KA(NA), de la même façon que les morphèmes positifs auxquels ils s'opposent, n'ont d'existence qu'en association avec une base verbale.

Un troisième élément à prendre en considération est que, dans les parlars de l'ensemble dialectal mandingue comme plus généralement dans les langues de la famille mandé, l'ordre des constituants de l'unité phrastique se conforme de façon très stricte au schème suivant:

Sujet (Objet) Verbe (Compléments autres qu'objet)

une reconstruction au sens précis du terme.

² Le terme d'«injonctif» est couramment utilisé pour caractériser les phrases en question, mais des termes comme «projectif» ou «optatif» reflètent mieux leur valeur.

les marques de négation s'insérant dans ce schème à la suite du constituant sujet (c'est-à-dire à la jonction du constituant sujet et du constituant objet dans les unités phrastiques de construction transitive – ex. (1b), (2b), (3b) & (4b) ci-dessus, et à la jonction du constituant sujet et du verbe dans les unités phrastiques de construction intransitive – ex. (5b), (7b), (8b) & (9b) ci-dessus).

Le fait que ce type de construction de l'unité phrastique ne souffre aucune exception en mandé (y compris en ce qui concerne la place qu'y prennent les marques de la négation) laisse supposer qu'il s'agit là d'un type de construction très ancien dans cette famille de langues. On observe toutefois, d'une langue à l'autre, des différences de détail dont il est permis de penser que leur examen attentif permettra de reconstituer la façon dont cette structure s'est instaurée dans la famille mandé et a évolué dans les différentes langues de la famille³:

- selon les langues, le verbe peut apparaître à la forme lexématique ou présenter un système de désinences plus ou moins développé et dont le degré d'amalgame avec le lexème n'est pas toujours le même;
- selon les langues, on trouve un inventaire plus ou moins important de morphèmes à valeur aspectuelle ou modale venant se placer, comme les morphèmes de négation, après le constituant sujet (l'amalgame du trait positif / négatif et de valeurs aspectuelles ou modales en mandingue pouvant être considéré comme un cas-limite de cette tendance des morphèmes aspecto-modaux mandé à partager la position post-subjectale avec les marques de la négation).

Ainsi en sosso, on trouve en position post-subjectale non seulement le morphème de négation **mú** – cf. les ex. (1b) & (2b) ci-dessus, ainsi que l'ex. (11a), mais aussi (entre autres) le morphème de l'inactuel **nù** – ex. (11b) & (11c), le morphème d'accompli **bàrà** – ex. (11c).

- (11a) à mú wàli: fóló Il n'a pas commencé le travail
 (11b) à mú nù wàli: fóló Il n'avait pas commencé le travail
 (11c) à nù bàrà wàli: fóló Il avait commencé le travail

Mais on a aussi en sosso des cas où aucun morphème n'est présent en position post-subjectale, et il existe aussi dans cette langue plusieurs morphèmes aspectuels suffixés au verbe – cf. ex. (1a) & (2a) ci-dessus.

³ cf. notamment à ce sujet Claudi, 1994.

Autrement dit, par rapport à cette relative diversité attestée par les langues mandé quant à l'expression de valeurs aspecto-modales dans le cadre du schème «sujet (objet) verbe (autres compléments), le propre des parlers mandingues est d'avoir systématisé une construction dans laquelle le constituant sujet est suivi d'un morphème non vide assumant de manière indissociable à la fois l'expression du trait positif / négatif et l'expression de significations aspecto-modales. En dehors de l'impératif, la seule exception couramment rencontrée à travers ces parlers concerne l'accompli intransitif, qui à la forme positive peut être marqué seulement par un morphème suffixé au verbe, comme dans l'exemple bambara (5a) ci-dessus.

Il s'agit donc ici de s'interroger sur les évolutions qui ont pu conduire les parlers mandingues (à la différence d'autres langues mandé) à systématiser de manière presque absolue la construction dans laquelle le constituant sujet est suivi d'un morphème (non vide et non segmentable) cumulant l'expression du trait positif / négatif et l'expression de significations aspecto-modales.

Il sera proposé dans ce qui suit deux types d'explications, l'un valant pour le cas du morphème négatif (N)TE, l'autre valant pour MA(N) et KA(NA):

- la relation de commutation qui existe actuellement entre (N)TE et les morphèmes positifs qui lui correspondent sera expliquée en supposant que ce morphème négatif était à l'origine une unité complexe dans laquelle un morphème de négation était antéposé à un prédicatif «être»;

- la relation de commutation qui existe actuellement entre les morphèmes MA(N) ou KA(NA) et les morphèmes positifs qui leur correspondent sera expliquée en supposant qu'à l'origine ces morphèmes négatifs ne s'opposaient qu'à leur propre absence, mais que diverses évolutions ont fait apparaître des schèmes d'unités phrastiques positives comportant un morphème occupant une place comparable à celle du morphème de négation dans les phrases négatives, ce qui a permis l'instauration d'une relation de commutation entre les morphèmes de négation et des morphème qui, à l'origine, n'étaient pas spécifiquement des morphèmes véhiculant une valeur positive.

II. LE SITUATIF

Dans ce qui suit, le terme de «situatif» est utilisé pour désigner un morphème (qu'il est impossible en synchronie d'analyser comme résultant de la combinaison d'unités plus petites) qui dans les parlers mandingues s'associe à deux constituants nominaux pour donner une structure «N1 sit N2» apte en particulier à exprimer la localisation du référent de N1 par rapport à un repère représenté par N2. Selon la nature du nominal N2, il peut figurer tel quel dans cette construction – ex. (12a) – ou s'accompagner d'une postposition – ex. (12b).

(12a) **sékù bé bàmàkó** Sékou est à Bamako

(12b) **wùlú 'bé bój kónó** Le chien est dans la pièce

Le morphème *sit* est un prédicatif au sens où sa combinaison avec deux constituants nominaux crée une structure se prêtant à toutes les manipulations qui caractérisent l'unité phrastique à noyau prédicatif verbal. Ce n'est pas mon propos d'entrer ici dans ce débat, mais il serait tout à fait envisageable d'analyser *sit* comme une sorte de verbe défectif: tout dépend en fait de la décision que l'on aura prise de donner une définition essentiellement syntaxique de la notion de verbe, ou au contraire de ne considérer comme verbes que des unités faisant partie d'une classe délimitable en termes morphologiques.

D'un parler à l'autre, c'est ce même morphème *sit* qui sert de noyau prédicatif aux phrases d'identification, comme en malinké de Kita (où *jé* marque à la fois la localisation et l'identification – ex. (13)), ou bien un morphème différent, comme en bambara (où *bé* situatif est différent de *jé* marquant l'identification – ex. (14)).

(13a) **sékù jé bój kònò** Sékou est dans la pièce

(13b) **sékù jé nùmú lè dī** Sékou est forgeron

(14a) **sékù bé bój 'kónó** Sékou est dans la pièce

(14b) **sékù jé nùmú dè jé** Sékou est forgeron

Dans tous les parlers mandingues, c'est invariablement le prédicatif de situation qui, fonctionnant alors comme auxiliaire, s'associe aux bases verbales pour exprimer une valeur aspectuelle d'inaccompli, comme dans l'exemple bambara (15).

(15) **sékù bé túbàbùkàŋ kàlàŋ** Sékou apprend le français

Il y a toutefois des différences de détail, d'un parler à l'autre, quant au fait que la base verbale ainsi combinée au prédicatif de situation s'adjoit ou non le morphème nominal du défini et/ou un morphème identifiable comme issu d'une postposition. Historiquement, ceci s'explique par l'origine nominale de ces constructions. Dans la description synchronique des parlers mandingues, il n'est pas rare de voir plusieurs variantes coexister, avec des nuances de sens à l'intérieur de la notion générale d'inaccompli. Mais il n'est pas utile pour notre propos de détailler plus ce point.

Selon les parlers, le prédicatif de situation se rattache à un type **BE** ou à un type **JE**. Le premier est probablement ancien, car des formes phonétiquement proches et de signification comparable se rencontrent ailleurs en Niger-Congo. Quant au deuxième, il y a par contre tout lieu de penser qu'il s'est formé à date récente, à partir d'un emploi présentatif de l'impératif de son homonyme le verbe voir, selon une évolution attestée dans les familles de langues les plus diverses. Quoi qu'il en soit, au négatif, le prédicatif de situation (qu'il relève du type **BE** ou du type **JE**) commute avec un morphème négatif qui se ramène généralement à un type **TE**. Ce morphème négatif assume également la négation des phrases exprimant une identification, comme dans l'exemple bambara (16b).

(16a) **sékù té bóŋ 'kónó** Sékou n'est pas dans la pièce

(16b) **sékù té nùmù jé** Sékou n'est pas forgeron

Si on examine un nombre important de langues géographiquement et génétiquement variées, on constate que dans les prédications de type situatif, la négation fait souvent apparaître un élément prédicatif différent de celui qu'on trouve au positif. Mais généralement, on peut tout de même

isoler des marques de négation qui se retrouvent dans d'autres constructions. Ce n'est pas le cas en mandingue, où il est exclu dans une analyse synchronique de décomposer les prédicatifs négatifs de type **TE** en deux éléments dont l'un serait le prédicatif proprement dit et l'autre une marque de négation.

Il est toutefois possible de faire une hypothèse diachronique selon laquelle l'actuelle commutation entre une forme positive et une forme négative du prédicatif de situation également inanalysables s'expliquerait à partir d'une situation ancienne d'un type plus banal, c'est-à-dire dans laquelle une marque de négation serait isolable dans la forme négative du prédicatif de situation.

Cette hypothèse repose crucialement sur le fait qu'en malinké de Kita ainsi que dans quelques autres parlers occidentaux, c'est à un type **NTE** (et non pas **TE**) que se rattache la forme négative du prédicatif de situation. Là où des données phonétiques précises sont disponibles, il s'avère que **N** représente là une nasale syllabique à ton haut. Or, dans les langues africaines, on sait que très souvent les nasales syllabiques proviennent de la disparition de la voyelle en fonction de noyau dans des syllabes «**m** + voyelle» ou «**n** + voyelle». Comme par ailleurs des marques de négation se présentant comme «**m** + voyelle à ton haut» (**má**, **mú**, ...) sont bien attestées à la fois en mandingue et dans des langues apparentées de près au mandingue, il est permis de penser que, dans les formes du situatif négatif se rattachant au type **NTE**, la nasale syllabique à ton haut **N** représente du point de vue diachronique l'aboutissement d'un ancien morphème de négation «**m** + voyelle à ton haut».

A l'appui de cette hypothèse, on peut mentionner qu'en bobo-fing ainsi qu'en bisa, c'est-à-dire dans deux langues mandé qui n'ont pas de parenté proche avec le mandingue, on trouve **ti** «être». Des formes de type **TI**, **TE**, **DI** ou **DE** pour «être» sont en outre attestées ailleurs en Niger-Congo (cf. en particulier bantou ***dì**). Ceci incite à penser que le situatif négatif du mandingue **TE** était au départ un prédicatif «être» qui n'a acquis sa valeur spécifiquement négative qu'à la suite de l'amuissement du segment qui véhiculait à l'origine la valeur de négation.

L'hypothèse proposée ici est donc que le situatif négatif (**N**)**TE**, synchroniquement indécomposable, a pour origine une forme complexe ***N-TE** dans laquelle ***N-**, issu d'une forme plus ancienne «**m** + voyelle»,

était une marque de négation préfixée à un élément prédicatif *TE «être».

Cette hypothèse implique que, dans les parlers où le situatif négatif se rattache au type TE, le N initial a été effacé. A ce propos, il est intéressant d'observer que, dans les langues mandé qui attestent dans leur état actuel des mécanismes productifs d'alternances consonantiques, il n'est pas rare que l'élément N d'une séquence NC où C est une occlusive non voisée s'efface après avoir préservé C des modifications auxquelles sont normalement soumises les occlusives non voisées. Or, en bambara par exemple, le t- initial du situatif négatif té est anormal au sens où, ce morphème n'apparaissant jamais à l'initiale absolue, on pourrait s'attendre à ce que son t- initial laisse la place à r-, à l'instar de ce qui se passe par exemple pour la postposition ró (dont la comparaison avec les parlers occidentaux montre que son r- initial doit être le réflexe d'un ancien *t-). De manière générale, les morphèmes qui en mandingue apparaissent exclusivement en position post-subjectale ont leur consonne initiale soumise aux modifications qui caractérisent par ailleurs les consonnes en position interne. Donc, le fait que le situatif négatif fasse précisément exception à cette règle par le maintien général du caractère occlusif de sa consonne initiale est un argument à l'appui de l'hypothèse selon laquelle le N- qui n'est actuellement attesté que par quelques parlers était autrefois beaucoup plus général. Par exemple, au moment où le bambara a transformé en r les t internes en position intervocalique ainsi que les t à l'initiale d'unités n'apparaissant jamais à l'initiale absolue d'énoncés, le situatif négatif devait encore comporter une nasale initiale, qui a préservé le t de cette évolution.

En outre, cette hypothèse permet d'imaginer une relation étymologique qui n'est pas immédiatement évidente (même si sémantiquement elle paraît tout-à-fait plausible) entre le situatif négatif (N)TE et le morphème de focalisation LE. Dans l'état actuel du mandingue, il s'agit certes de deux morphèmes dont la distribution est fondamentalement différente, puisque le morphème de focalisation (à la différence du situatif négatif) peut se placer à la suite d'un terme nominal quelconque d'une unité phrastique à noyau prédicatif verbal, comme dans l'exemple bambara (17).

(17a) sékù jé wárí 'dí ámádú mà Sékou a donné de l'argent
à Amadou

- (17b) sé'kú dè jé wárí 'dí ámádú mà C'est Sékou qui a donné
de l'argent à Amadou
- (17c) sékù jé wárí dè dí ámádú mà C'est de l'argent que
Sékou a donné à Amadou
- (17d) sékù jé wárí 'dí ámádú 'dé mà C'est à Amadou que
Sékou a donné de l'argent

Il y a toutefois au moins un cas où on peut parler de commutation entre le situatif négatif (N)TE et le focalisateur LE. En effet, dans certains parlers (notamment le malinké de Kita), les phrases d'identification comportant un seul terme nominal s'obtiennent en combinant l'un de ces deux morphèmes à un constituant nominal - ex. (18).

- (18a) sé'kú lè C'est Sékou
- (18b) sé'kú ntè Ce n'est pas Sékou

Dans l'état actuel du système, on peut considérer cette commutation comme marginale. Mais dans une perspective diachronique, on peut au contraire estimer qu'il s'agit là d'un vestige d'un état ancien de la langue où N-TE et LE auraient été respectivement la forme négative et la forme positive d'un même prédicatif «être». Ceci veut dire que le T du situatif négatif (N)TE et le L du focalisateur LE seraient en réalité, historiquement, deux formes d'une même consonne, l'apparition de T étant conditionnée par le contact avec une nasale (qui n'a été maintenue que par quelques parlers) représentant un ancien morphème de négation. Or une telle alternance entre t et l est quelque chose d'extrêmement banal dans les langues africaines (en se limitant à la famille mandé, on peut par exemple citer le cas du mende, où l initial laisse la place à t dans des contextes où on peut montrer qu'une nasale sous-jacente est présente).

Autrement dit, il est probable qu'on a eu dans l'histoire du mandingue les stades successifs suivants

stade I : TE «est» peut se combiner à un préfixe négatif N-

stade 2 : une alternance consonantique phonétiquement conditionnée renforce la distinction entre **LE** «est» et **N-TE** «n'est pas»

stade 3 : **LE** se spécialise comme morphème de focalisation, tandis que **N-TE** se spécialise comme situatif négatif

Au stade 3, la relation originelle entre **LE** et **(N)TE** est rompue, puisque **LE** en tant que morphème de focalisation prend une distribution qui n'est vraiment comparable à celle d'aucun autre morphème, tandis que **(N)TE** entre en commutation avec d'autres morphèmes assumant la fonction de noyau prédicatif d'unités phrastiques positives à valeur de situation ou d'identification. A ce stade, ce n'est plus que de manière marginale, et dans certains parlars seulement, que **(N)TE** conserve le statut de forme négative de **LE** qui a dû être le sien à l'origine.

III. L'ACCOMPLI

A l'accompli intransitif, on trouve dans la plupart des parlars mandingues les structures suivantes, déjà illustrées par l'ex. (5) ci-dessus:

(positif) **Sujet Verbe-TA**

(négatif) **Sujet MA(N) Verbe**

Autrement dit, le morphème positif **TA** et le morphème négatif **MA(N)**, bien que mutuellement exclusifs, n'occupent pas la même position dans ce schème.

On peut imaginer diverses hypothèses pour expliquer comment une telle situation a pu s'instaurer, mais les données disponibles ne semblent pas permettre de choisir une hypothèse plutôt qu'une autre. La seule chose qu'on puisse dire avec quelque certitude, c'est que la distribution géographique du morphème **TA** suffixé au verbe à l'accompli intransitif, ainsi que la régularité avec laquelle sa consonne initiale varie d'un dialecte à l'autre⁴, indiquent qu'il doit s'agir d'un suffixe verbal relativement ancien en mandingue.

⁴ Selon les parlars, cette consonne peut prendre la forme t, d, r ou l.

A l'accompli transitif par contre, il y a toujours commutation au sens le plus strict du terme entre le morphème négatif **MA(N)** et le morphème positif correspondant, qui varie d'un parler à l'autre, comme l'illustrent l'ex. (19) en bambara, l'ex. (20) en malinké de Kita et l'ex. (21) en malinké de Guinée.

(19a)	sékù jé á'wá gòsì	Sékou a frappé Awa
(19b)	sékù má á'wá gòsì	Sékou n'a pas frappé Awa
(20a)	sékù dí á'wá gòsì	Sékou a frappé Awa
(20b)	sékù máj á'wá gòsì	Sékou n'a pas frappé Awa
(21a)	sékù bára á'wá gòsì	Sékou a frappé Awa
(21b)	sékù má á'wá gbàsì	Sékou n'a pas frappé Awa

Les morphèmes qui commutent ainsi avec **MA(N)** dans la construction transitive existent exclusivement au transitif, à la seule exception de **BARA** – ex. (22)⁵.

(22a)	sékù bára nà	Sékou est venu
(22b)	sékù má nà	Sékou n'est pas venu

Une hypothèse étymologique peut être faite à propos de ce morphème **BARA**, qu'on retrouve sous la forme **bàrà** en sosso et sous la forme **bántà** en dialonké. Cette dernière forme est particulièrement intéressante, puisqu'elle coïncide exactement avec la forme d'accompli du verbe **bánj** «finir» dans les parlars mandingues occidentaux. On peut donc penser que **BARA** résulte d'un processus d'auxiliarisation du verbe «finir» qui en mandingue a concerné seulement la construction positive⁶, d'où l'actuelle commutation entre cet ancien auxiliaire et la marque de la négation.

Une explication analogue peut être avancée pour le morphème **NI** des parlars marka⁷ ainsi que pour des morphèmes de type **NA** attestés dans le

⁵ C'est aussi au type **BARA** que se rattache le morphème **wa** de l'exemple koyaga (7a) ci-dessus; la différence phonétique entre ce prédicatif du koyaga et les autres prédicatifs rattachés au type **BARA** reste en effet dans le cadre des correspondances phonétiques régulières entre le koyaga et les autres parlars mandingues.

⁶ Il n'en va pas de même en sosso, où ce morphème est compatible avec le morphème de négation.

⁷ Le terme de «marka» prête à confusion, car c'est d'une part le terme utilisé par les Bambaras pour désigner les Soninkés, d'autre part le terme qu'utilisent pour se désigner eux-mêmes les locuteurs d'un

nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Il existe en effet dans d'autres parlers, notamment en malinké de Kita, une construction dans laquelle intervient en qualité d'auxiliaire le participe résultatif de *nā* «venir»; cette construction, qui s'emploie seulement au transitif positif, a une valeur de parfait. L'ex. (23) montre que cet auxiliaire occupe dans la structure la même position que le morphème d'accompli *dí*⁸, cette position étant par ailleurs celle de la marque de négation dans la phrase négative correspondante. Le sens littéral de l'ex. (23a) est quelque chose comme «Il est venu épouser une femme méchante».

- (23a) à *nānīg* *mùsùjògù* Il a épousé une femme méchante
hùdù
 (23b) à *dí* *mùsùjògù* *hùdù* Il a épousé une femme méchante
 (23c) à *má* *mùsùjògù* *hùdù* Il n'a pas épousé de femme méchante

Il est donc permis de penser que les morphèmes de type **NI** ou **NA** qui dans certains parlers marquent l'accompli positif dans la construction transitive résultent de la contraction d'une forme du verbe venir employée comme auxiliaire de manière analogue à ce qui est observé en malinké de Kita.

Donc, une partie des morphèmes qui marquent en mandingue l'accompli positif (et qui commutent avec le morphème négatif **MA(N)**) se prêtent à des rapprochements allant dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les marqueurs prédicatifs des langues mandé sont principalement issus d'anciens verbes auxiliaires qui ont cessé d'être reconnaissables comme tels. Il existe toutefois plusieurs morphèmes de l'accompli positif qui ne semblent pas se prêter à de tels rapprochements. Ce sont **JE**, **JA**, **KA** et **TI**, qui tous sont propres à la construction transitive.

Si on ne disposait que des données d'un seul parler, il serait difficile d'aller plus loin. Mais si on prend globalement les marques de l'accompli positif dans les différents parlers mandingues, on constate que chacun des morphèmes **JE**, **JA**, **KA** et **TI** coïncide avec une postposition, à ceci près que les morphèmes de l'accompli positif et les postpositions de forme

groupe de parlers mandingues connus aussi sous le nom de «dafing». C'est à ce deuxième sens que le terme de «marka» est utilisé ici. Précisons que linguistiquement, les parlers mandingues «marka» n'ont aucune affinité particulière avec la langue soninké.

⁸ Les deux formes peuvent avoir la même traduction en français mais ne sont pas pour autant synonymes. *nānīg* implique la permanence du résultat, ce qui n'est pas le cas de *dí*; par exemple, seul *dí* serait possible pour rendre en malinké de Kita «Il a épousé une femme méchante dont il a ensuite divorcé».

identique ne se rencontrent pas toujours dans les mêmes parlers. L'ex. (24a) illustre la postposition **JE** marquant le complément d'un verbe en bambara; l'exemple (24b) illustre la postposition **JE** marquant un déterminant génitif en malinké de Kita; l'exemple (24c) illustre la postposition **JA** marquant un déterminant génitif en koyaga; l'exemple (24d) illustre la postposition **KA** marquant un déterminant génitif en bambara; l'exemple (24e) illustre la postposition **TI** marquant le complément d'un verbe en malinké de Kita.

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| (24a) à <i>fó sékù jé</i> | Dis ça à Sékou |
| (24b) à <i>jé mùrù</i> | son couteau |
| (24c) a <i>ja mruo</i> | son couteau |
| (24d) à <i>ká mùrù</i> | son couteau |
| (24e) à <i>kédá mànsá dì</i> | Il est devenu roi |

Il serait étonnant qu'une telle coïncidence puisse être fortuite. En effet, les postpositions se plaçant à la suite d'expressions nominales, on peut fort bien imaginer que des morphèmes apparaissant systématiquement à la suite du constituant nominal en fonction de sujet puissent être d'anciennes postpositions. Il suffit pour cela de supposer que le constituant auquel ces morphèmes succèdent n'avait pas à l'origine le statut de sujet et n'a acquis ce statut qu'ultérieurement, en liaison avec une réinterprétation du statut de ce qui était à l'origine une postposition.

On trouve dans de très nombreuses familles de langues des exemples plus ou moins évidents de structures d'accompli transitif issues historiquement de structures intransitives de sens passif, l'objet de la construction transitive étant issu de ce qui était à l'origine le sujet d'une telle construction intransitive. Dans ce type d'évolution, le constituant qui a au terme du processus le statut de sujet dans une construction transitive résulte donc de la réinterprétation d'un constituant dont le statut était à l'origine différent, ce qui explique qu'il puisse maintenir des caractéristiques morphologiques qui ne sont pas typiques de la fonction sujet. C'est notamment par une telle évolution qu'on peut souvent expliquer l'apparition des constructions couramment désignées comme «ergatives», dans lesquelles le sujet de la construction transitive est marqué d'un morphème non vide tandis que le sujet de la construction intransitive ainsi que l'objet ne portent pas de marque de leur fonction.

Dans le cas précis du mandingue, on peut imaginer que le schème de l'accompli était à l'origine le suivant, sans aucune marque d'accompli en position post-subjectale⁹:

(intransitif) Sujet (Nég) Verbe (Compléments)

(transitif) Sujet (Nég) Objet Verbe (Compl. autres qu'objet)

On peut aussi imaginer que, comme cela est très général dans les parlers mandingues, les verbes aptes à figurer en construction transitive avec une valeur active pouvaient aussi figurer en construction intransitive avec une valeur moyenne ou passive.

A partir de là, on peut imaginer (comme cela est attesté dans bien des langues dont l'histoire est mieux connue) qu'à une construction intransitive du type «la branche a cassé / a été cassée» ait pu s'adjoindre, en position de thème, une expansion formée d'une expression nominale et d'une postposition, ce qui a donné des constructions qui à l'origine étaient littéralement quelque chose comme «avec l'homme, la branche a cassé», «du fait de l'homme, la branche a cassé», ou «par l'homme, la branche a été cassée». Cette construction a dû devenir de plus en plus fréquente au point que le caractère thématique de ce qui était à l'origine un complément déplacé en début d'énoncé s'est estompé; ce constituant a pu parallèlement acquérir les propriétés syntaxiques caractéristiques d'un sujet, l'ancien sujet étant réinterprété comme un objet.

Le mandingue se serait donc engagé à un moment donné de son histoire dans le type d'évolution qui, dans d'autres langues¹⁰, a abouti à une organisation de type ergatif dans le cas précis des unités phrastiques dont le noyau prédicatif a une valeur aspectuelle d'accompli.

⁹ Pour qu'il n'y ait aucun malentendu à propos de cette hypothèse, il importe de préciser que:
- l'absence de marque d'accompli en position post-subjectale n'exclut pas la possibilité que peut-être une marque d'accompli était présente à ce stade sous forme de désinence verbale;
- cette hypothèse sur la structure exprimant l'accompli dans un état ancien du mandingue ne contredit pas l'hypothèse de Claudi selon laquelle l'ordre SOVX actuellement attesté par les langues mandé serait issu d'un ordre SVOX plus ancien, car ces deux hypothèses ne se situent pas au même niveau de profondeur historique: le passage de l'ordre SVOX à SOVX, s'il a bien eu lieu, a dû se produire à date relativement ancienne en mandé, alors que l'hypothèse proposée ici pour expliquer l'origine de certaines marques de l'accompli transitif est à situer dans un passé relativement récent, où le mandingue avait déjà acquis globalement le type d'organisation de l'unité phrastique qui est celui des langues mandé actuelles.

¹⁰ Dans la littérature en langue anglaise, on parle de «split ergativity» pour caractériser les langues où la construction ergative existe dans certaines conditions seulement, un cas particulièrement bien attesté étant celui où la construction ergative est liée à une valeur aspectuelle d'accompli: on peut citer, entre autres, le géorgien, le kurde, le hindi.

Si les linguistes qui ont analysé le mandingue n'ont pas reconnu dans cette langue la possibilité d'une organisation ergative de l'unité phrastique, c'est parce que cette construction ne s'est développée qu'à l'accompli positif et que, compte tenu de la place occupée par les marques de la négation en mandingue, la postposition succédant au constituant nominal réinterprété comme sujet s'est trouvée du même coup en commutation avec le morphème de négation. Elle était donc susceptible de s'intégrer à un paradigme de morphèmes occupant en mandingue la position post-subjectale et ayant comme propriété caractéristique l'expression de la distinction positif / négatif. C'est ce qui explique que les descriptions du mandingue ne mentionnent généralement même pas la possibilité d'identifier par exemple le *dí* en position post-subjectale dans l'exemple du malinké de Kita (20a) à la postposition *dí* qui est attestée dans ce même parler, en ajoutant aux rôles possibles de cette postposition celui de marquer le sujet d'une construction transitive positive; pourtant, a priori, une telle analyse serait au moins envisageable, même s'il existe des arguments solides pour lui préférer, dans l'état actuel de la langue, l'analyse qui voit dans *dí* en position post-subjectale un marqueur prédicatif.

IV. LE PROJECTIF

Selon les parlers, la négation du projectif se ramène en mandingue au type KA, comme dans l'exemple koyaga (9b) ci-dessus, ou au type KANA, comme dans l'exemple bambara (25).

(25) à kàná kàsi

Qu'il ne pleure pas

Il semble raisonnable d'expliquer le type KANA comme provenant d'une forme complexe où le verbe *nà* «venir» s'utilisait comme auxiliaire, ce qui veut dire qu'à l'origine de l'ex. (25), il y avait une phrase dont le sens littéral était «Qu'il ne vienne pas pleurer». Donc, on peut supposer que KA représente la forme ancienne du projectif négatif en mandingue.

KA(NA) est le correspondant négatif de morphèmes à valeur de projectif positif qui, par contre, varient beaucoup d'un parler à l'autre. On peut dégager quatre types: JE, JA, LA et KA (cette dernière forme

apparaissant bien sûr seulement dans des parlers qui ont KANA au négatif).

Il est curieux de remarquer que trois de ces marques du projectif positif coïncident avec des marques de l'accompli positif dans la construction transitive. Il y a d'ailleurs dans plusieurs parlers (notamment en mandinka de Gambie) homonymie entre marque du projectif positif et marque de l'accompli positif dans la construction transitive, seul le contexte pouvant lever l'ambiguïté. Le quatrième de ces morphèmes ne se trouve à ma connaissance nulle part comme marque de l'accompli positif dans la construction transitive, mais, comme les morphèmes d'accompli analysés ci-dessus, il coïncide avec une postposition.

Donc, chacune des quatre marques du projectif positif du mandingue coïncide avec une postposition. Or, il est facile d'imaginer comment une postposition peut s'introduire dans des énoncés à valeur de projectif: le mandingue a dû tout simplement systématiser une construction comparable au départ à ce que l'on a en français dans **A lui de jouer, A toi de trouver une solution**, avec simplement une postposition là où on a en français la préposition à. Mais, la syntaxe de position du mandingue ayant pour effet de faire apparaître la postposition correspondant au français à dans une position comparable à celle qu'occupait le morphème de négation au projectif négatif, le nominal précédant cette postposition a pu être réinterprété comme sujet, l'ancienne postposition allant s'intégrer au paradigme des morphèmes occupant la position post-subjectale en qualité de correspondant positif du négatif KA(NA).

On peut ainsi proposer une explication au fait a priori étonnant que, d'un parler mandingue à un autre, ce sont largement les mêmes morphèmes qu'on trouve pour signifier tantôt l'accompli dans la construction transitive, tantôt le projectif: ces deux groupes de morphèmes sont également issus de postpositions. Le caractère à la fois très abstrait et dialectalement fluctuant de la signification de beaucoup de postpositions du mandingue doit suffire à expliquer qu'une même postposition ait pu devenir selon les parlers, tantôt une marque d'accompli, tantôt un morphème de projectif.

V. CONCLUSION

Il est généralement admis que les postpositions mandé sont d'origine nominale. Si l'hypothèse proposée ici est exacte, elle conduit donc à apporter un correctif à la théorie de l'origine verbale des marqueurs prédicatifs des langues mandé. Il ne s'agit certes pas de contester l'existence d'arguments solides pour admettre que beaucoup de marqueurs prédicatifs mandé sont très probablement d'origine verbale. De tels cas ont d'ailleurs été évoqués ci-dessus. Mais ce scénario n'est peut-être pas le seul possible, si les marqueurs prédicatifs du mandingue analysés aux points III. et IV. ci-dessus sont bien comme je le propose issus de postpositions, c'est-à-dire de morphèmes ayant eux-mêmes une origine nominale.

BIBLIOGRAPHIE

Il existe à ma connaissance deux contributions importantes sur la question spécifique de l'origine des marqueurs prédicatifs des langues mandé, l'une (Claudi, 1994) insistant sur l'hypothèse de l'origine verbale des marqueurs prédicatifs, l'autre (Bearth, 1995) s'attachant à montrer que d'autres possibilités existent:

- Bearth, Thomas, 1995. «Nominal periphrasis and the origin of the predicative marker in Mande languages – an alternative view». *AAP* 41, pp. 89-117.
- Claudi, Ulrike, 1994. Word order change as category change: the Mande case. Dans : *Perspectives on grammaticalization*, éd. par Wm. Pagliuca & G. Davis. Amsterdam: Benjamins. pp. 201-241